

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE

Séance du 9 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 9 avril, à 20 heures 30.

Le Comité syndical du Syndicat Mixte, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au siège, sous la Présidence de Monsieur Michel MARTIN,

Présents : Membres titulaires : Jean-Louis POUDEVIGNE, Fabienne ROCA, Christine LEFEVRE, Caroline SAUMADE, Véronique POIGNET SENGHER, Joseph PAIR, Blandine PANAFIEU, Marie Paule ARMAND, Catherine BERGOGNE, Joseph ARTAL, Michel MARTIN, Gérard ALQUIER, Marie Françoise MAQUART

Membres suppléants : Ghislaine GUIGUES (pour Lionel CLERTON)

Pouvoirs : Gilles TIXADOR à Blandine PANAFIEU

Excusés (sans suppléant) : Jean VERDALLE, Patrick CHABERT, Thierry CLEMENTE, Gérard BICORNE, Gérard GIRE, Monique MAURICE, Delphine QUINTARD, Didier KEPLINSKI, Sandrine CLAUZEL, Nicole PERRAU, Patrick DEGONZAGA, Jean François BERTIER, Daniel MARQUET, Pierre LUCCHINI, Laurent MARIOGE, Marie France RICORDEL, Alex DUMAS, Daniel VOLEON, Jean-Marc FLOUTIER, Damien BARRIAL

Soit 15 membres ayant pris part au vote.

Monsieur MARTIN, Président, ouvre la séance à 20h30.

Monsieur le Président constate que le quorum n'est pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que le Conseil ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, il décide de lever la séance.

Elle est reportée au jeudi 18 avril 2019.

La séance est levée à 21h